Image not found or type unknown

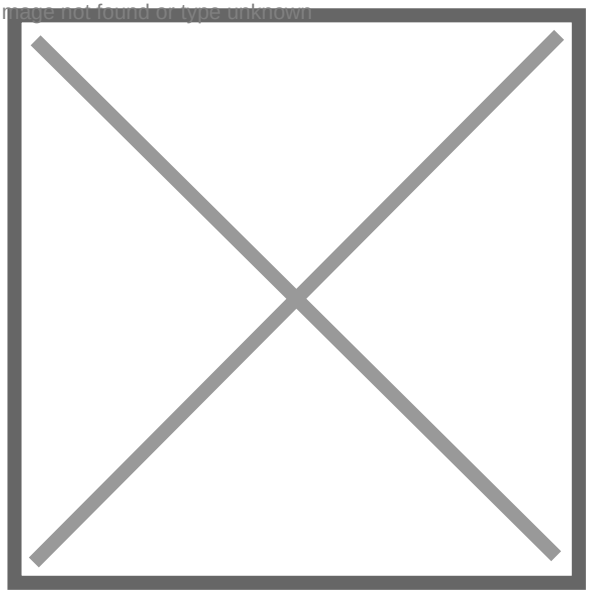

Salarie en mission en france sans titre de sejour

Par **thunder**, le **06/04/2008** à **21:42**

Bonjour, je suis un engineur roumain qui travaille en France dans une entreprise francaise. La probleme c'est que j'ai signe le contrat de travail en Roumanie et je suis en mission en France dans une autre entreprise. J' ai presque 3 mois des ma arrivee en France. Est-ce que j' ai besoin d'un titre de sejour pour pouvoir travailler en France, meme si je suis en mission en France? L' employeur aurait du obtenir le droit d' embaucher des engineures roumains avant de leurs arrivee en France? Je dois mentioner que j'au un CDI et je suis en mission en France pour 1 an. Quelles sont les demarches que doit faire l' employeur maintenant ou qu'il aurait du faire avant de nous faire venir ici? Qu' est-ce qui se peut passer apres 3 mois en France sans avoir un titre de sejour?(J'ai seulement le contrat de travail de Roumanie et la notification concernant la delegation en France).

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés